

Décision

Générale

colonial

Décision n° 08-164-1910 Mouvements

n° 08-164-1910

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
6 juin 1910

Numéro JO
n° 164 du 01/07/1910

Date du numéro
1 juillet 1910

TEXTE INTÉGRAL

M, Senelle, contrôleur des Douanes, reprend les fonctions de chef du Service des Douanes, dont il était titulaire, avant son départ en congé.